

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la Conférence internationale de Paris sur l'environnement, à Paris le 12 décembre 2006.

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de tenir la première réunion du Comité d'honneur et d'organisation pour la mise en oeuvre d'une conférence internationale, qui aura lieu les 2 et 3 février prochain à Paris et qui rassemblera tous les grands spécialistes du monde dans le domaine de la protection de l'environnement et de la biosphère.

Cette conférence internationale a pour objectif de rassembler des scientifiques, des responsables politiques, des ONG, des représentants des médias et des organisations internationales, des représentants d'une soixantaine de pays qui ont tous marqué l'importance qu'ils attachaient à une Organisation des Nations unies pour l'Environnement et ainsi que des représentants d'autres grands pays, notamment des grands pays émergents comme la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie, l'Union sud africaine, qui ont exprimé à ce sujet des réserves mais qui, je l'espère, ne demandent qu'à être convaincus de participer à cet effort international en faveur du respect de l'environnement et de la biosphère.

Les objectifs de cette réunion internationale sont, d'une part, de faire un constat commun sur la situation de l'environnement et la dégradation inquiétante de la situation écologique à cet égard et, d'autre part, de faire un certain nombre de propositions d'actions prioritaires, agréées sur le plan international. C'est enfin d'affirmer clairement qu'un grand nombre de pays -je l'espère rapidement une majorité- souhaite avoir une organisation mondiale de l'environnement. Qu'au sein des Nations unies, il y ait une organisation consacrée à l'environnement qui ait les moyens matériels d'agir et de faire respecter, comme pour ce qui concerne les Droits de l'homme, un certain nombre de règles essentielles pour l'avenir de notre biosphère.